

Le 1 octobre 2014

ARRETE

Arrêté du 28 août 2014 portant ouverture du concours pour l'accès au cadre d'emplois des psychologues territoriaux de classe normale par le centre de gestion de la Vendée

NOR: INTB1420598A

Version consolidée au 1 octobre 2014

Par arrêté du président du centre de gestion de la Vendée en date du 28 août 2014, est organisé au titre de l'année 2015 le concours d'accès au grade des psychologues territoriaux de classe normale par le centre de gestion de la Vendée pour le compte des départements de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Sarthe, de la Mayenne, de la Vendée, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, de la Manche, du Calvados, de l'Orne, de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Le nombre de postes ouverts au concours est fixé à 40.

Les dossiers de candidature pourront être retirés du 7 au 29 octobre 2014 à l'adresse suivante : centre de gestion de la Vendée, 65, rue Kepler, CS 60239, 85006 La Roche-sur-Yon Cedex.

Les candidats pourront également se préinscrire sur le site internet du centre de gestion de la Vendée (www.maisondescommunes85.fr) du 7 au 29 octobre 2014.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 6 novembre 2014. Ils devront être postés à l'adresse du centre de gestion au plus tard à cette date (le cachet de la poste faisant foi).

L'épreuve écrite d'admissibilité se déroulera le 12 février 2015 en Vendée.

Tous renseignements complémentaires et en particulier les conditions de candidature pourront être communiqués sur simple demande adressée au président du centre de gestion de la Vendée.